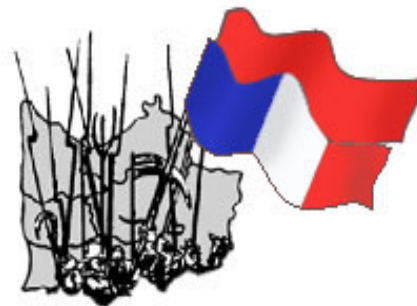


BULLETIN-LETTRE N° 55

Octobre, novembre, décembre 2011

1851



Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : trimestrielle

• *“Périple à travers nos départements d’une mémoire insurrectionnelle”...*

ou une saison estivale riche en manifestations ...

Spectacles, conférences, expositions ont mobilisé bien des énergies en 2011.

En atteste le programme proposé par le Parc du Verdon en partenariat avec notre Association pour le 160^e anniversaire de la Résistance au coup d’État du 2 décembre.

De nombreuses initiatives se sont spontanément adjointes à ce programme à l’occasion de fêtes locales : reconstitutions historiques, inaugurations de plaques commémoratives, pièces de théâtre, projections de films.

Tout a été mis en œuvre pour réveiller cette mémoire que nous ne cessons d’agiter depuis quinze ans.

Jean-Marie Guillon, Frédéric Négrel ont multiplié conférences et émissions de radio, de part et d’autre des bassins versants du Verdon et de la Durance, entre Var, Alpes de Haute-Provence et même Vaucluse.

Certes, quelques manifestations ont été annulées pour défaut de réservation de salle, ou par manque d’organisation au plan local, mais pour l’essentiel, tout a très bien fonctionné.

Les Journées du Patrimoine sont venues mettre un point d’orgue, cet automne, à cette belle effervescence qui se poursuivra jusqu’à la fin de l’année.

La multiplicité de ces manifestations et interventions ne nous permet pas de toutes

les citer dans ce modeste bulletin, mais il suffit de se reporter au programme du Parc du Verdon des trimestres précédents et à notre site Internet pour en faire l’inventaire. Citons-en tout de même, ici, quelques unes, du moins les plus récentes.

• *Discours de Colette CHAUVIN, le 8 août, à Moustiers pour l’inauguration de la plaque aux insurgés...*



“Plaisir, honneur, reconnaissance, autant de sentiments se mêlent en moi au moment de prendre la parole au nom de l’Association 1851 pour la mémoire des

Résistances républicaines, ici, à Moustiers-Sainte-Marie.

Ce si beau village à la fois intime, typiquement provençal et en même temps connu mondialement grâce à ses faïences magnifiques, possède aussi un riche passé mis en lumière depuis de nombreuses années par les valeureux bénévoles de l'Association "Moustiers Spectacle Historique".

Pour avoir déjà assisté à la représentation, je n'ai aucune peine à imaginer l'engagement représenté, la constance, la détermination et l'abnégation que tous ces acteurs ont offert au public estival et aux citoyens de Moustiers et des environs.

Aujourd'hui, 8 août 2011, cette association, après de nombreuses recherches d'archives, nous convie à l'inauguration d'une plaque portant pour la postérité, le nom des héros de ce village, héros d'un fait historique hélas trop souvent oublié pour ne pas dire occulté.



Je veux parler du soulèvement républicain contre le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, perpétré le 2 décembre 1851, car la Constitution de la II^{ème} République ne lui permettait pas de briguer un deuxième mandat. Cette manifestation commémorative s'inscrit dans le programme culturel du Parc du Verdon qui a choisi ce thème pour l'année 2011, 160^e anniversaire.

Mais est-ce seulement pour commémorer qu'à Moustiers, comme dans d'autres lieux, d'autres départements, des passionnés d'Histoire désirent apporter un éclairage sur cet épisode ou bien est-ce

aussi pour le remémorer, le faire connaître, lui rendre sa légitimité?

En effet, dans l'Association 1851 que nous représentons aujourd'hui, le secrétaire général venu de Toulon, Paul CRESP, la trésorière venue de Montfort, Noëlle BONNET, l'ancien secrétaire venu des Mées, Jean SIGNORET, association créée en 1997 en vue du 150^e anniversaire, de même que les nombreux historiens qui la composent, René MERLE ancien président, Jean-Marie GUILLON de l'Université de Provence, Frédéric NEGREL auteur d'un livre sur les sociétés secrètes dans le Var, dans notre association disais-je, nous nous rendons compte que, quiconque et pour quelque raison que ce soit, y compris la généalogie, découvre ce pan de l'Histoire de France, est frappé par le courage de ces modestes, ces gens de peu, paysans, artisans, ouvriers, instituteurs, notables de campagne qui osèrent prendre les armes, leurs armes : fourches, faux, vieux fusils, bâtons, pour marcher sur les préfetures.

Ils savaient leur combat légal, ils avaient la Constitution pour eux, ils pensaient que la France entière se soulèverait contre ce coup d'État.

Ils n'avaient pas tort, pratiquement tous les départements ont été touchés par la répression.

Dans les Basses-Alpes, dès que la nouvelle eut parcouru le département, le vendredi 5 décembre 1851 fut déclaré journée d'insurrection générale.

Des colonnes de Républicains très organisés se mettent en marche.

ici, les Cantons de Moustiers, Riez, Mezel, marchent vers Digne.

Cette colonne arrive le 7 décembre à 3 heures du matin, composée de 1500 hommes. Elle occupe la Mairie, la préfecture et le Palais de Justice.

Petit à petit, la ville se remplit de 8 à 10 000 hommes, venus de plusieurs directions, logés et nourris par 5000 Dignois sans incident. Le Comité de Résistance est créé. L'avenir républicain est tracé.

Hélas, dès le lendemain, 8 décembre,

les mauvaises nouvelles arrivent. Suite à une répression sanglante, Paris a capitulé. L'armée tient les grandes villes, un régiment parti de Marseille marche sur Digne.

Environ 5000 hommes décident d'aller à la rencontre de la troupe du colonel Parson. La confrontation a lieu aux Mées.

Nos valeureux insurgés réussissent à faire reculer l'armée qui attend des renforts.

Malgré cela, la partie est perdue, les autres départements comme le Var, où l'insurrection a également été très puissante, rendent les armes.

Alors va commencer la chasse aux Républicains, traqués comme des animaux dangereux.

1669 bas-alpins seront emprisonnés dans des conditions épouvantables. 41 seront envoyés au bagne de Cayenne et 956 déportés en Algérie. Leurs biens seront confisqués, leurs familles contraintes à l'humiliation de demander pardon.

Il faudra attendre 1881 pour qu'ils soient réhabilités sous forme de pension aux survivants ou à leur famille.

Le traumatisme fut énorme, le mépris du Second Empire envers ces honnêtes Républicains étendit un linceul de honte et de silence.

Cependant, cet idéal républicain n'a pas été éradiqué, semble-t-il, car on le retrouve à travers l'Histoire contemporaine chaque fois que se sont mis en marche de grands mouvements de Résistance.

En effet, que voulaient-ils?

Ils voulaient la République, la vraie, "la bôna, la sociala, pas aquela dei gros" comme ils disaient.

Ils voulaient celle qui éduquerait gratuitement leurs enfants, celle qui conforterait la démocratie communale, celle qui unirait progrès démocratique et progrès social, je cite ici notre ancien président, René Merle.

Ils ont tout sacrifié pour cela. C'est pourquoi nous saluons chaleureusement l'Association Moustiers Spectacle

Historique et, à travers elle, la commune de Moustiers d'être maître d'oeuvre de cette manifestation et d'avoir invité l'Association 1851 à l'inauguration de la plaque en hommage aux quatorze Insurgés de Moustiers arrêtés pour avoir défendu la République.

Colette CHAUVIN, Moustiers le 8 août 2011.

• GRÉOUX-les-BAINS, samedi 17 septembre...

"La Révolte a grondé...", a titré le journal La Provence. "Superbe reconstitution que celle de la révolte des Basses-Alpes de 1851 par les associations du village pour célébrer le patrimoine. La foule était venue, elle était debout, elle chantait en chœur comme il y a 160 ans (...) sur la place de la mairie, convergeaient les cortèges de



révolte provençale, imaginée par Audrey STAHL-TRUFFIER avec le concours de Paulette PONCE, Jacky MICHEL et tous ceux qui gardent le souvenir de cette page sublime pour défendre la légalité, la République.



(...) Les Bravadeurs, les membres d'Autour de Casteu, de nombreux bénévoles et la

compagnie de Madame Antoine autour d'Audrey ont fait revivre avec une émouvante puissance évocatrice le sursaut républicain du petit village qu'était Gréoux à l'époque. Une trentaine de Grysiéniens allaient le payer cher : prison, déportation et autres récompenses de leur loyalisme à la Seconde République. Victor Hugo l'avait écrit, lui aussi : Éveillez-vous, il est temps ! Aujourd'hui, c'est le temps du souvenir qui est là."

• RIEZ, samedi 17 septembre, "D'une Résistance à l'autre"...

Conférence de Jean-Marie GUILLON, invité par les Amis du vieux Riez et notre ami Maxime AMIEL,

Dans le cadre des journées du Patrimoine et du 160^{ème} anniversaire du soulèvement contre le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte.

Devant une salle comble, notre vice-président a apporté de nombreux éclairages sur les processus d'entrée en Résistance, individuels ou collectifs, devant les dangers qui menacent la République.

Il a argumenté sur la comparaison entre les convictions des Républicains de 1851 et celles de leurs compatriotes des années 1940-44.

Il a donné les éléments pour comprendre ce qui, dans l'esprit républicain, rassemble ces Résistants.

Un riche débat s'est instauré ensuite avec les auditeurs curieux et passionnés, certains apportant aussi leur témoignage sur ce canton de Riez fort impliqué dans chacune des Résistances évoquées.

• Dimanche 25 septembre, Fête du Parc naturel régional du Verdon à Riez...

Ce fut une belle réussite que cette fête du Parc à Riez, et une belle journée, un peu arrosée, cependant, et perturbée par la pluie dans l'après-midi. Mais elle était organisée de main de maître en particulier par notre

amie Audrey ZORZAN chargée de la culture au Parc naturel régional du Verdon. Nombre d'Associations amies y prenaient toute leur place. Notamment "Les Amis de Lucien Jacques" de Gréoux, l'Association "Moustiers Spectacle Historique", Patrimoine de Ste-Croix ainsi que les éditions Paroles de Bauduen.

En fin d'après-midi, malgré l'hostilité de la météo, un gâteau d'anniversaire était offert aux enfants, et aux plus grands pour marquer les dix ans du Parc.



Le stand de notre Association, à Riez, a attiré un nombreux public intéressé. Quelques contacts et adhésions y ont été enregistrés.

• Velleron (Vaucluse) Vendredi 14 octobre à 20h30...

L'Association des Amis du Vieux Velleron avait invité Frédéric Négrel à tenir une conférence sous l'intitulé : "1851, la révolte des Provençaux: Louis Napoléon nous a volé la République".

L'assemblée nombreuse, après un repas convivial, a écouté Frédéric avec une grande attention. Certains auditeurs découvraient cet épisode de notre Histoire.

Tous ont apprécié le fait que le conférencier ait relaté en détail le déroulement des événements du village et du canton dans le contexte national.

Le témoignage d'une descendante d'insurgé fut un moment fort émouvant.

Enfin, les participants à cette soirée ont porté un grand intérêt à notre association et à ses publications.



• *Château-Arnoux 21 octobre...*

Citons à nouveau *La Provence* :

“Un public de connaisseurs—et même de descendants des résistants de 1851, ont assisté à la causerie, à la ferme de Font-Robert animée par Colette CHAUVIN. (...) Elle a, avec son association 1851-2001, à partir d’un travail de mémoire considérable, fait revivre pour tous les publics (et même les enfants), l’héroïsme des républicains des Basses-Alpes qui se sont opposés, victorieusement pour quelques jours, les armes à la main, au coup d’État de Louis Napoléon Bonaparte. (...) Comme Ailhaud dont la rigueur politique et morale impressionnait, Colette Chauvin met en lumière toute la générosité des républicains de 1848.

André Ailhaud de Volx (...) allait être un des inspirateurs d’un mouvement de refus qui allait embraser tout le territoire des

Basses-Alpes. Une terre pauvre, méprisée, où “les idées du socialisme progressent”. C’est pour toute la France, assommée par le coup d’État, le seul affrontement victorieux. Colette Chauvin a trouvé les mots pour passionner son auditoire.”

• *Un article de René MERLE paru sur le site “La Sociale” ...*

Insurrection de 1851, lettre morte ou souvenir agissant ?

“ *Laisser les morts enterrer leurs morts* ” ?

L’épidémie de commémorations justifie amplement cette injonction, tant elle corsète notre présent de fausses références.

Mais il y a aussi des morts que l’on oublie, car leur souvenir, difficile à manipuler, est frontalement dangereux pour l’Ordre politique et social actuel, et gênant pour d’aucuns qui prétendent s’y attaquer. Ainsi des Communes de 1871, dont, hormis l’action des fidèles *Amis de la Commune de Paris*, et quelques belles initiatives provinciales (Narbonne, Marseille), le 140^{ème} anniversaire a été, hélas, d’une relative discrétion au plan national.

On ne peut en dire autant de l’insurrection de décembre 1851 contre le coup d’État présidentiel, dont des passionnés (j’en suis) maintiennent activement la mémoire. Est-ce parce que son souvenir serait moins gênant pour l’Ordre établi ?

De quoi s’agit-il ? Le 2 décembre 1851, faut-il le rappeler, après quatre années d’une République conservatrice et répressive, le Président de la République, Louis Napoléon Bonaparte, avec la complicité active de l’ensemble de l’appareil d’État, s’arrogeait tous les pouvoirs par un coup d’État. Si la riposte parisienne fut écrasée dans le sang, si les républicains des grandes villes furent aussitôt muselés, si l’état de siège et une vague d’arrestations étouffèrent la protestation qui s’esquissait dans la plupart des régions, les démocrates socialistes, les “Rouges”, passèrent cependant à la résistance insurrectionnelle dans de nombreux départements. Départements

métropolitains s'entend, car si une résistance des « colons » s'y esquissa [1], les trois départements algériens, créés en 1848, connaissaient alors une résistance indigène d'une autre nature !

“Résistance insurrectionnelle” signifiait d'abord rétablir, dans le cadre communal, (celui de la proximité démocratique), la légalité violée par le Président, ses préfets, ses juges et ses généraux : mobilisation des citoyens, désarmement des gendarmes, nomination d'une municipalité vraiment républicaine. “*Le Peuple reprend ses droits*”, proclamaient les résistants. De seulement quelques communes, à la grande majorité des communes du département, plus du tiers des 86 départements métropolitains [2] connurent cette action à la base, qui put se prolonger par la prise d'armes, de la formation de colonnes marchant sur les sous-préfectures et préfectures, d'affrontements avec l'armée du coup d'État...

Le propos n'est pas ici d'exposer la connaissance historique de cet événement complexe. On se reportera évidemment aux bibliographies désormais classiques des historiens (Maurice Agulhon, Raymond Huard, Peter McPhee, Ted Margadant, Philippe Vigier, etc.), et, concernant le rôle décisif des sociétés secrètes, à la récente et novatrice étude de Frédéric Négrel [3].

Je voudrais seulement, en évitant l'anachronisme et la trop facile mise en abyme, présenter quelques motivations du “revival” du souvenir de 1851.

Pendant longtemps, la célébration (bien discrète) de l'événement sembla embarrasser autant la Droite conservatrice que la Gauche sociale. Embarras que Maurice Agulhon évoquait ainsi : “*Il y a plus d'un quart de siècle que j'ai écrit et même fait imprimer l'hypothèse suivante : nos héros qui ont pris le fusil singulièrement pour défendre la loi et la Constitution violées se sont heurtés à deux réticences symétriques : prendre le fusil, marcher, s'insurger, assiéger les sous-préfectures, cela fait tout de même un peu inquiétant pour les sensibilités*

conservatrices et bourgeoisies vite apeurées ; mais prendre le fusil pour défendre la loi, la loi abstraite, la loi formaliste, c'est un peu insuffisant pour ceux qui voudraient voir le peuple établir la Justice sociale.” [4]

Or, phénomène nouveau, et significatif, le retour en force du souvenir de 1851 n'a pas été paralysé par cette ambiguïté de lecture. Avec la création (1997) de l'Association pour la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851, active dans le grand Sud-Est, avec la multiplication des initiatives de l'Allier à l'Yonne, c'est une sensibilité citoyenne multiforme qui s'est affirmée dans la vibrante commémoration de 2001.

Bien au-delà de l'intérêt des universitaires et des initiés, et sans la moindre incitation officielle désormais, sinon celle de municipalités [5], le rappel de cette Résistance ne s'est pas démenti depuis 2001 : en témoignant les archives du site de l'Association 1851.

Pour nous en tenir aux toutes dernières années, évoquons l'édition de livres dus à des chercheurs bénévoles [6], l'abondance d'articles dans des revues locales, associatives ou patrimoniales, les nombreuses conférences [7], les spectacles théâtraux [8], les vidéos, les émissions de radio [9], etc.

Tout en situant l'événement dans son contexte national, la caractéristique commune de ces initiatives est d'inscrire “ce qui s'est passé chez nous” dans sa dimension locale, départementale, voire régionale [10] ou pan régionale [11]. C'est dire que, sauf l'exception notable de Paris [12], (où cependant la répression fut la plus sanglante), ces interventions ont lieu dans les départements qui connurent une résistance insurrectionnelle, mais seulement chez eux. Cette mémoire mériterait pourtant d'être portée à la connaissance de toute la France, tant elle peut toucher au vif des préoccupations actuelles. Et ceci à plusieurs égards, étroitement liés.

D'une part, cette action contre le pouvoir personnel, contre le viol de la constitution républicaine, pour la démocratie, ne peut qu'avoir de profondes résonances aujourd'hui où le système présidentiel (directement hérité de la Constitution de 1848 [13]) a dérivé vers un régime pratiquement consulaire. Saluer la responsabilité citoyenne et le courage des insurgés n'est certes pas l'apanage de la Gauche (cf. note [5]). Il n'en reste pas moins évident que c'est dans le camp des opposants au pouvoir actuel que se recrute l'essentiel de ces passeurs de mémoire...

D'autre part, cette mémoire ravivée n'a pas pour référence une proclamation éthérée, métaphysique, de la Démocratie constitutionnelle et de la Liberté. Sans quoi, comme l'écrivait Roger Cherrier, *"il devient facile d'enterrer une seconde fois les morts, les pauvres morts, qui voulaient passionnément vivre dans une République démocratique et sociale"*[14]. Au côté du drapeau tricolore, emblématique de la légalité républicaine, le drapeau rouge que levaient les insurgés était porteur d'une espérance : en prenant les armes, ils ne voulaient pas défendre la république conservatrice, mais instaurer "la Bonne", la République démocratique et sociale. Dans leur grande masse, ces "démocrates socialistes" étaient des petits paysans, des artisans, des commerçants modestes, des ouvriers aussi [15], des enseignants, des petits notables : un véritable front de classe, composite et certes fragile, mais soudé par la répression réactionnaire. C'est dire que le "péril rouge", que ne cessait de dénoncer la propagande officielle, était en fait celui d'un radicalisme politique, qui, avec l'horizon électoral de 1852 en perspective, plaçait tous ses espoirs dans le changement de nature de la République. À un messianisme exaltant le souvenir de la Première République et la fraternité chrétienne du "vivre en commun" [16], à la détestation des privilèges, le programme démocrate socialiste ajoutait des perspectives très concrètes et réalisables à court terme : défense de la petite propriété

contre "les Gros" et les usuriers, droit au travail et à l'instruction, sécurité devant la maladie et la vieillesse.

Sans doute, le rappel de cet engagement porte-t-il aujourd'hui, en filigrane, protestation contre la politique anti-sociale actuelle. Il témoigne aussi peut-être de l'irritation devant des Éléphants roses empêtrés dans leurs querelles d'egos, incapables de donner un sens à la fois enthousiasmant et concret à cette "République démocratique et sociale" inscrite dans l'article premier de notre Constitution, mais progressivement vidée de son contenu.

Insistons sur l'attachement des insurgés à des institutions démocratiques stables au plan local et au plan national, institutions que garantirait une victoire électorale en 1852. Leur conception de la démocratie n'avait pas grand-chose à voir avec la tentation de "soviets" locaux siégeant en permanence. Il s'agissait bel et bien de conscientiser une majorité de citoyens, et non pas de leur imposer la dictature d'une minorité agissante et éclairée. C'est dire que le mouvement insurrectionnel de 1851 a peu à voir avec les mouvements grégaires, ruraux le plus souvent, qui avaient pu mobiliser l'ensemble d'une communauté dans une protestation socio-économique. Il est le fruit d'une conscientisation politique utilisant tous les vecteurs de la sociabilité populaire, politisation qui clive le moindre village entre "Rouges" (démocrates socialistes), "Bleus" (républicains modérés) et "Blancs" (réactionnaires).

Autre élément encore qui peut relier cette préhistoire de l'organisation des partis politiques aux formes actuelles du désaveu des partis et de la restructuration de réseaux politiques : la structuration horizontale (est-il encore à la mode philosophique de parler de "rhizomes" ?) du mouvement démocrate socialiste, ancré dans un maillage serré d'organisations locales, irrigué idéologiquement par des feuilles départementales. Comment ne pas être sensible aujourd'hui à cette énergie

militante qui, malgré une répression incessante, avait su, de 1849 à 1851, transformer un courant au départ ultra minoritaire en une force politique incontournable, majoritaire dans nombre de départements.

La défaite de 1851 étant à la clé, il a été facile ensuite d'ironiser sur la naïveté et l'impuissance de ces rouges "Quarante huitards". Qui plus est, la porte grand ouverte par le Second Empire à l'avènement du capitalisme industriel et financier moderne a amené nombre d'observateurs à considérer que ce courant démocrate socialiste s'était engagé dans une impasse au plan socio-économique. La défense de la petite propriété ne s'inscrivait pas dans un avenir ouvert, sinon dans la benoîte politique "rad-soc" de la Troisième République, qui vit pourtant nombre de boutiquiers basculer à droite toute. Par contre, nombre d'observateurs encore ont vu dans le retour de la République et de la démocratie une victoire posthume des insurgés de 1851. Sans doute oui, d'une certaine façon. Mais ce retour à la République ne s'inscrivait pas dans une continuité directe. Le mouvement de 1851 porté par un élan que brisa le Second Empire, était imprégné d'une innocence à jamais perdue. Peut-être est-ce la saveur de cette innocence qui pousse tant de citoyens aujourd'hui à se souvenir de 1851 ?

René MERLE

NOTES :

[1] Bertrand Jalla, "<http://www.1851.fr/>>

[2] Notamment Ain, Allier, Ardèche, Aveyron, Basses Alpes, Bouches-du-Rhône, Cher, Creuse, Drôme, Gard, Gers, Hautes-Alpes, Haute-Vienne, Hérault, Jura, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Nièvre, Puy de Dôme, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Sarthe, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Yonne...

[3] Frédéric Négrel, 1851-2001 Association pour la commémoration du 150^e anniversaire de la Résistance au coup d'État du 2 décembre 1851, réédition 2010 commandes sur le site :<<http://www.1851.fr/>>.

[4] Maurice Agulhon, « Histoire et commémoration », *Provence 1851. Une insurrection pour la République*, Les Mées, Association 1851, 2001, en ligne sur le site <<http://www.1851.fr/>> .

[5] En 2001, exceptions dans un désert d'indifférence officielle, deux conseils généraux (Alpes-de-Haute Provence, à majorité de gauche, et surtout Var, à majorité de droite,) avaient efficacement parrainé et soutenu financièrement le 150^{ème} anniversaire. Rien de tel depuis.

[6] Cf., entre autres, Guy Lavrat, *Au temps du fer et des républicains rouges*, (ed. A à Z, 2008), (la Résistance dans le Val de Loire et le Cher), ou Gisèle Roche-Galopini, *Saint-Étienne les Orgues et la gloire de la Montagne*, (Association 1851, C'est-à-dire éditions, 2010), (Basses Alpes).

[7] Par exemple, pendant tout l'an 2011, le Parc Naturel régional du Verdon, en partenariat avec l'Association 1851, organise dans le Var et les Alpes-de-Haute-Provence une série de conférences, assurées notamment par Frédéric Négrel, responsable du site de l'Association.

[8] Cf. les récents spectacles inspirés par l'énigmatique récit bas-alpin signé Violette Ailhaud, *L'homme semence*, (Parole éditions, 2006), dont le succès éditorial et le retentissement national sont loin d'être éteints.

[9] Cf. leurs mp3 sur le site <<http://www.1851.fr/>> .

[10] Cf. l'ouverture à cette mémoire de la revue d'Histoire du Sud-Ouest : Jean-Paul Damaggio, « *Les insurgés de 1851 dans le Sud-Ouest* », *Arkheia* n°23-24, 2011.

[11] En décembre 2010, c'est tout le grand Sud de la France qui a été sensibilisé à la mémoire de l'insurrection par la série d'émissions de Michel Cardoze sur *Sud-Radio* (entretiens avec René Merle et Jean-Paul Damaggio).

[12] En 2001, il avait fallu la ténacité de Paul Cresp (secrétaire de l'Association 1851) pour obtenir de la municipalité parisienne la publication d'une brochure (rédigée par nos soins). Rien de tel depuis.

[13] La Constitution de la Seconde République (1848) instituait pour la première fois un Président de la République, élu au suffrage universel (masculin), et tout puissant chef de l'exécutif. C'est la matrice de la Constitution de la Cinquième République.

[14] Cette phrase termine l'étude manuscrite de Roger Cherrier, instituteur dans le Cher et militant communiste, sur la Seconde République dans son département. Je la cite au début de la préface à l'émouvante autobiographie (posthume) d'enfance et d'adolescence de Roger Cherrier, *Passé recomposé*, Éditions de l'Ours Blanc, Paris, 2011.

[15] On sait que les revendications sociales du prolétariat des grandes villes, celui de Rouen, Marseille, Paris, avaient été écrasées dans le sang en 1848. Et que les ouvriers du Rhône et de la Loire, actifs dans l'insurrection montagnarde de 1849, avaient grandement souffert de la répression. C'est dire que ce prolétariat urbain, terrassé par l'état de siège, n'était guère porté à défendre cette République conservatrice, et pouvait être sensible aux sirènes bonapartistes. Il n'en demeure pas moins

que le prolétariat rural, les mineurs de l'Allier ou des Bouches-du-Rhône, les bouchonniers du Var, etc, grossirent les rangs de l'insurrection.

[16] Fraternité agissante qui amenait les « Frères et

Amis » à cultiver le champ du camarade malade, à veiller sur la famille du camarade infirme, bref à ne pas se payer seulement de mots.

• *Et toujours Badinguet et ses thuriféraires...*

Il s'agit, bien sûr, d'un dialogue de sourds sans espoir de communication, mais ça fait tellement de bien en le disant !

Lettre ouverte à Alain CARTERET, Président des Amis de Napoléon III de Vichy

Monsieur,

Il m'a été donné de lire votre article¹ du 26 mai 2011 dans *La semaine de l'Allier* ; pardonnez ma réaction tardive, mais il n'est jamais trop tard ...

Votre article répondait, semble-t-il, à celui de François Colcombet², chroniqueur dans ce même journal et ancien magistrat. Vous dites qu'il "récite aveuglément le credo de Victor Hugo qui n'a jamais supporté que sa valeur n'ait pas été reconnue en 1848 par un maroquin ministériel".

Permettez-moi de vous dire que le vôtre de "credo" n'est pas une nouveauté. Je l'ai entendu en 2001, à Paris, à la mairie du VII^e arrondissement, à l'occasion d'une conférence, organisée par l'*Académie du Second Empire*, sur le coup d'État. Le conférencier s'était limité à la lecture du compte-rendu officiel de ce coup d'État publié par ses auteurs eux-mêmes.

On pourrait s'interroger sur l'objectivité de ce texte. Tout historien se doit de se documenter à partir de plusieurs sources, de préférences contradictoires, afin d'observer une certaine rigueur. Il semble que vous et les *Amis de Napoléon III* ne vous contentiez que de cette seule source, pour le moins sujette à caution.

Or il existe de multiples témoignages de contemporains, qui diffèrent quelque peu de cette version officielle. La même raison justifiant la haine de Victor Hugo envers Napoléon III, avait été évoquée lors de cette conférence. Je vous retourne donc le terme de "credo". Une question dans le public demandait *quelle avait été l'attitude de la Presse*. "La presse a adopté un profil bas", a répondu le conférencier. Il omettait simplement de dire que tous les journaux républicains avaient été fermés et interdits de paraître. Si c'est cette conception d'interpréter l'Histoire qu'ont les amis de votre "grand homme" permettez- moi de vous dire qu'aux yeux des historiens, les vrais, vous n'êtes pas crédibles.

Vous semblez confondre référendum et plébiscite. Louis Napoléon s'est fait plébisciter pour son coup d'État puis le rétablissement de l'Empire, après avoir terrorisé les Français et muselé toute opposition. Les pourcentages obtenus, alors, ont été à l'image des élections organisées de nos jours par les dictateurs. C'est ce qu'il est convenu d'appeler un simulacre de démocratie.

Au vu de notre actualité, les auteurs de ce coup d'État n'ont pas fait moins que les Ben Ali, Moubarak et aujourd'hui en Syrie Al Assad, dont les crimes soulèvent l'indignation quasi unanime du monde occidental. Dois-je aussi vous rappeler les massacres des grands boulevards à Paris le 4 décembre, où l'on vit la troupe se déchaîner par la mitraille et le sabre sur une foule de badauds pacifiques.

Je ne citerai qu'un témoignage, celui du capitaine anglais Jesse paru dans *Le Times* (presse non "muselable") du 13 décembre 1851, de la fenêtre de son hôtel, il assista à la fusillade de la maison Sallandrouze :

¹ Article signalé par notre adhérent Jean-Pierre Gaillard de Paris qui avait publié les mémoires de son ancêtre Jean-Marie Ernest Prévereaud "Condamné à mort en 1852 pour la République".

² François Colcombet, dans le Bourbonnais, également adhérent, de notre Association.

“L’objet et l’explication de tout cela était une complète énigme pour tous les habitants de l’hôtel, Français ou étrangers... Les soldats firent décharge sur décharge pendant un quart d’heure, sans qu’il leur ait été aucunement riposté. Beaucoup de malheureux ont été tués, qui étaient restés sur le boulevard, et ne pouvaient entrer dans les maisons. Plusieurs personnes tombèrent devant notre porte. Le sang remplissait encore le creux de terre autour des arbres le lendemain, vers midi, quand j’y passais.”.

De l’aveu même de certains militaires, plus de 2000 personnes furent tuées, ou massacrées, à Paris au cours de ces journées.

Cinq cents morts, dites-vous en décembre 51 ? rien que sur les grands boulevards, à Paris, il y en eut près de 400 officiellement reconnus. Vous oubliez également, mais est-ce un oubli ? tous les condamnés aux bagnes où beaucoup ont laissé leur vie. Que dire aussi de toutes les familles ruinées par la saisie de leurs biens et le désespoir des femmes et enfants de ces hommes condamnés à la “transportation” ? Dois-je vous rappeler que la III^e République, en 1881, rétablissait dans leur honneur les victimes de ce coup d’État, en indemnisant leurs familles, par la loi de “réparation nationale” et transférait, en 1889, la dépouille du député Alphonse Baudin au Panthéon.

Si j’ai évoqué la conférence de 2001 à Paris, c’est pour vous dire que vos arguments destinés à réécrire l’Histoire ne sont pas nouveaux. Aussi n’y a-t-il rien d’étonnant dans vos propos. Par contre ce qui l’est davantage c’est votre défense du tristement célèbre maréchal qui a marqué de son empreinte la ville de Vichy, au moins autant que Napoléon III, certes pour des raisons différentes. Sans doute, direz-vous, que sa politique de collaboration avec l’occupant nazi avait le même but que Napoléon III, celui “d’éviter une guerre civile”... ?

J’attends depuis quelques années, avec impatience, en lisant, dans le quotidien *La Montagne*, le récit de vos fêtes en hommage à Napoléon III, que les admirateurs d’un certain Philippe aient le courage de lui rendre le même hommage, à Vichy. Qu’en penseront nos autorités républicaines et surtout les résistants qui ont libéré notre pays, du moins les survivants ?

Paul CRESP,

secrétaire général de *l’Association 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines*

Notons au passage que l’hebdomadaire *La semaine de l’Allier* a publié cette lettre, après l’avoir passablement édulcorée, notamment en supprimant le témoignage du capitaine anglais sur les massacres des Grands Boulevards et mes allusions au Maréchal.

Aussi me suis-je permis de l’adresser à son destinataire, dans son intégralité, par le biais de son site Internet.

• **André AILHAUD et L’inauguration du Collège de Volx, portant son nom...** Elle va enfin avoir lieu le mercredi 25 janvier 2012.

Conférence à 10 h 30 et cérémonie d’inauguration à 11 h 30.

Qui était André Ailhaud : Christian MAUREL nous l’a rappelé par un bel article, le concernant, dans le 1^{er} volet de notre trilogie *“Une Insurrection pour la République”* (volume bleu), publié en janvier 2000.

“...C’est à Pertuis, où il exerce ses fonctions de garde général des Eaux et

Forêts, qu’Ailhaud vit l’avènement de la Seconde République proclamée à Paris le 25 février 1848. Dès cette époque, il semble n’avoir de cesse que de recruter de nouveaux partisans, regroupés dans les nombreuses sociétés secrètes implantées à Pertuis et dans les villages voisins du sud Luberon. André Ailhaud peut être considéré comme un “républicain de la veille” (...) Je me contenterai, pour l’heure, de citer l’intéressé lui-même dans sa profession de foi de décembre 1848 (...) *“Dix ans de persécution, sous la monarchie, ne m’ont point fait fléchir, et*

j'étais à la veille de perdre mon modeste emploi, lorsque l'aurore républicaine a lui. Je l'ai salué avec enthousiasme mais, je le dis, avec douleur, les résultats n'ont pas répondu à nos espérances”.

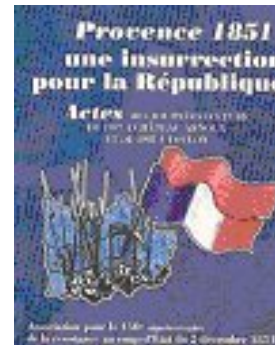
(...) À la fin du mois d'avril, Ailhaud se trouve à Saint-Martin de Brasque (...) Un témoin déclare qu'il aurait dit dans une réunion de la société républicaine locale : “*Si les représentants que nous nommerions nous trompaient, s'ils voulaient détruire le vote universel et nous priver de nos droits de citoyens, le peuple devrait se révolter.*” (...) “*Les pauvres ne doivent pas travailler pour les riches. Quand les pauvres demandent du travail et n'en obtiennent pas, ils doivent aller dans la maison des riches, s'asseoir à leur table et partager avec eux. Les Blancs ne méritent pas de porter le titre de citoyens, ils en sont indignes. Méfiez-vous de la bourgeoisie, les bourgeois de nos jours représentent la noblesse d'autrefois.* (...)

Plus tard, en janvier 1850, au mariage de sa nièce à St-Étienne-les-Orgues, André Ailhaud invite les nombreux participants au cabaret et leur parle en ces termes : “*Vous avez eu le drapeau tricolore, ce n'est pas celui-là qu'il nous faut, c'est le drapeau rouge*” (...) ou bien encore : “*Aux élections, le riche vient solliciter vos suffrages, renvoyez-le ; s'il vous dit de travailler, ne l'écoutez pas ; si vous lui êtes redevable d'une somme, ne le payez pas¹. Supportez les frais, endurez même qu'on vous mette en prison. Souffrez plutôt, bravez tout en attendant. Si nous sommes tous d'un même accord, nous aurons le dessus*” ...

¹Propos d'une étrange résonance aujourd'hui, où il n'est question que de la “*DETTE*” dans notre actualité, où les “*indignés*” descendent dans la rue, et où les “*marchés*” font et défont les gouvernements. (ndlr).

Plutôt que de poursuivre la transcription de ce passionnant article, invitons ceux qui possèdent ce volume à le relire, et ceux qui d'aventure ne l'ont pas, à le commander

sans tarder sur notre site ou auprès de notre trésorière. Il nous en reste quelques exemplaires.



• **Nos adhérents publient...**

– Robert MENCHERINI, *Résistance et Occupation (1940-1944)*, tome 3 de Midi rouge, Ombres et lumières. Histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône, 1930 – 1950, Paris, Syllepse, 2011, 752 p. 25 €.

– Charles BOTTARELLI, *La Colère des Rusquiers*, Villeurbane, Éditions du Mot Passant, 2011, 256 p. 19 € (roman sur les bouchonniers des Maures en décembre 1851).

• **Notre dernière publication...**

Nous venons d'éditer un index de la thèse d'Émilien Constant accompagné d'un errata et d'une bibliographie par noms d'auteurs. Travail complexe car réalisé à posteriori mais qui s'avérait indispensable au lecteur, chercheur, ou simple curieux. lui permettant de parcourir rapidement et utilement un tel ouvrage. Cette publication sera offerte à chaque adhérent à jour de sa cotisation 2011. Elle sera disponible le jour de notre Assemblée Générale le 10 décembre à Ginasservis. (*convocation page 12*).

• **D'autres intéressantes publications...**

– L'instituteur et chercheur Roger CHERRIER, dont on peut lire sur notre site une étude sur la Seconde République et 1851 dans le Cher, est récemment

décédé. Il a laissé notamment une passionnante évocation de son enfance dans *Bourges prolétaire et rouge de l'avant-guerre*, et de son adolescence sous la botte pétainiste et nazie, qui a si cruellement meurtri sa famille. Ce manuscrit vient d'être édité : Roger Cherrier, *Passé recomposé*, préface de René Merle, Éditions de l'Ours blanc. 140 pages, 15 €, commandes : L'ours Blanc, 28 rue du Moulin de la Pointe, 75013 Paris.

– Jacques WINDENBERGER, *Un même monde. Parcours documentaire, 1956-2008*, Marseille, Images en

manœuvre/Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 2011, 425 p. (l'œuvre d'un photographe du social, textes de J.-M. Guillon).

• **Colloque dans l'Yonne...**

Nos amis d'ADIAMOS nous signalent qu'ils organisent un colloque sur le thème : *Les Travailleurs ruraux de l'Yonne 1848-1939* Amphithéâtre de l'IUT à Auxerre, le samedi 26 décembre de 9h à 18h 30. Et en parallèle, une exposition *Les Métiers ruraux dans l'Yonne au tournant du XX^e siècle*.

CONVOCATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
se tiendra à GINASSERVIS, salle des fêtes de la Ruche
le 10 décembre 2011

Le matin : 10 h : accueil des participants

Ordre du jour de l'AG

- Rapport financier • Rapport moral et d'activité • Perspectives et propositions • Débat
- Votes.

11 h 30 : inauguration du *Passage de 1851*, suivi d'un apéritif républicain offert par la municipalité, (rendez-vous devant la salle des mariages).

Déjeuner à *La Bergerie Provençale*, pour réserver : 04-94-80-10-79

L'après midi : 15 h

Trois conférences

• *Violence, révolution, action légale : les républicains et la conception de l'action politique de 1830 à 1851*, par Raymond HUARD.

• *La résistance républicaine de décembre dans le Verdon*, par Frédéric NÉGREL.

• *De 1851 à 2012, invention et remise en question d'une tradition républicaine*, par Jean-Marie GUILLON.

Voir le détail de ces conférences dans le programme, ci-joint, publié par le Parc du Verdon.

Exposition des Archives du Var et des Alpes-de-Haute-Provence
Suivie d'un apéritif.

20 h 15 : *Spectacle 1851 Libertat !* de Daniel Daumas, ouvert à tous et participation libre